

Congo Belge

Kigali, le 15 Juin 1928.

N° 469/A.C.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°
du 19

Copie P.I. à Monsieur le Délégué du Résident - RUHENERI.

ANNEXE

OBJET :

RUHENERI



23960

Monsieur JAMAL KABA,

Comme suite à votre lettre du 7 courant, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je ne puis vous autoriser à acheter un fusil rayé.

Vous possédez un fusil de chasse à plombs.

C'est le seul genre d'arme que je puisse vous autoriser à détenir.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités.

Le Résident du Ruanda.
G. Mortehan.

G. Mortehan

A Monsieur JAMAL KABA

Commerçant

à RUHENERI.